

## Sommaire

Informations .....	2
Editorial.....	3
Vie municipale.....	4/5
Compte administratif et budget.....	6/7
Travaux .....	8/9
Vie scolaire.....	10/11
Vie Agricole.....	12
Vie économique.....	13
Vie locale.....	14/15
ACPG/CATM.....	16
AS Verneix /Les Raccordés.....	17
Le Club de l'Amitié.....	18
Les Amis de Saint Laurent.....	19
Comité des Fêtes.....	20
Ca bouge à Verneix.....	21
Intercommunalité.....	22/23
Verneix autrefois.....	24

## Infos pratiques

### 2 nouvelles possibilités sur le site internet :

- vous pouvez voir la disponibilité de la salle polyvalente et faire une demande de réservation en ligne
- vous pouvez tout savoir sur vos droits et démarches.

### PACS :

Se conclue désormais en mairie. Pour plus d'informations, consultez le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Nuisances sonores :

#### Pour rappel :

- les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches de 10h à 12h.
- les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particuliers les chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



## Le Mot du Maire

Chers Verneixoises, Verneixoises,

Une nouvelle année, un nouveau bulletin municipal, la commission Information a le plaisir de vous livrer une rétrospective des 12 derniers mois ainsi qu'un aperçu de nos

projets.

Cela fait déjà 10 années que vous m'avez confié la gestion de notre Commune, et c'est réellement toujours avec une grande satisfaction que j'exerce ces fonctions.

Beaucoup de réalisations ont abouti, d'autres sont en cours et d'autres sont à l'étude.

Mon équipe et moi-même sommes déterminés à donner à Verneix, à ses habitants, le mieux qu'ils puissent espérer dans une logique de maîtrise des budgets et de la fiscalité.

Très prochainement, c'est enfin que notre Mairie se verra complètement réhabilitée.

Puis, dans quelques mois, les travaux de la microcrèche débuteront, ce projet, que vous avez découvert, pour certains d'entre vous à la cérémonie des vœux 2018, est le dossier central de notre mandat. Notre volonté, dans cette action, est de créer un service de garde d'enfants, aujourd'hui, insuffisants à Verneix et dans les communes périphériques, zone définie comme prioritaire par la CAF et le département, mais c'est aussi, dans un objectif de maintien des effectifs scolaires, et de maintien de notre école.

Être élu, c'est aussi être à l'écoute et disponible, donner de soi-même pour donner à Verneix et ses habitants de la sérénité et l'envie de vivre mieux.

Les associations sont une grande ressource à Verneix, je remercie l'ensemble des membres, mobilisés pour organiser des manifestations, des rencontres et faire vivre Verneix.

Enfin, chers lecteurs, je tiens à vous remercier pour votre fidélité, votre amitié, votre soutien de tous les jours.

J'adresse également mes profonds remerciements aux employés de la commune, qui, dans la bonne humeur, font preuve d'un grand professionnalisme.

Félicitations à la commission et bonne lecture

Lionel BROCARD

Directeur de publication : Lionel Brocard  
 Conception et Rédaction : Commission Communication.  
 Photos : associations, mairie. Impression : Atout Graphisme  
 Nombre de tirages : 300 exemplaires